

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SHIGAWAKE
MRC DE BONAVENTURE

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS DE PROMULGATION

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Maria Marroquin, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité,

QUE :

Lors de la séance régulière tenue le 7 juin 2021, le conseil municipal a adopté le règlement, numéro 2021-06 < *Sur la gestion contractuelle* >

Les personnes intéressées peuvent prendre connaissance du règlement ci-haut mentionné au bureau de la directrice générale et secrétaire-trésorière pendant les heures d'affaires, au 180, rte 132, à Shigawake.

DONNÉ à Shigawake, ce 14^{ième} jour de juin 2021.

Maria Marroquin
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Certificat de publication

Je, soussignée, résidante à Port-Daniel, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis, ci-annexé, en affichant deux copies aux copies aux endroits désignés par le conseil, entre 8h30 et 12h00, le 14^{ième} jour de juin 2021.

EN FOI DE QUOI, j'émet ce certificat ce 14^{ième} jour de juin 2021.

Maria Marroquin
Directrice générale et secrétaire-trésorière